



***La filière lin
en
Seine-Maritime***



INTRODUCTION

1^{er} département producteur de lin en France et terre d'accueil d'entreprises leader dans la transformation du lin, la Seine-Maritime a les atouts et le potentiel pour devenir le chef de file de la filière.

Depuis le début des années 2000, la filière lin est en pleine mutation (fusions, acquisitions, créations de structures dédiées, projets de R&D,...). Poussés par la crise économique, les différents acteurs de la filière tentent aujourd'hui de se diversifier en cherchant de nouveaux débouchés.

L'objectif de cette synthèse est d'apporter des éléments de réflexion et d'avoir une vision globale de la filière mais également de connaître de la façon la plus exhaustive et la plus actuelle possible les entreprises qui la composent.

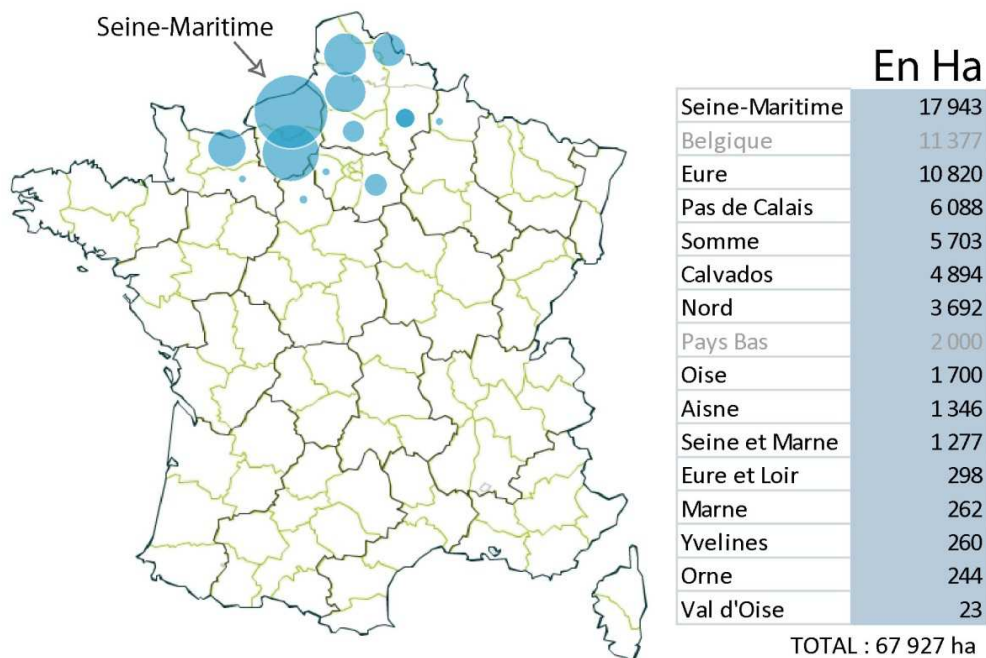
TABLE DES MATIERES

1.	Eléments de cadrage.....	4
1.1	La production de lin en France et Seine-Maritime.....	4
1.2	Typologie des entreprises de la filière lin en Seine-Maritime.....	5
1.2.1	31 établissements pour 838 salariés en 2012.....	5
1.2.2	Une forte présence de Très Petites Entreprises.....	6
1.2.3	Une filière ancienne mais restructurées dans les années 90-2000.....	6
1.2.4	Un chiffre d'affaires total estimé de 345 millions d'euros.....	7
1.2.5	L'exportation, principal moteur des teilleurs.....	8
2.	Les entreprises par activité	10
2.1	Les teilleurs.....	10
2.2	Les négociants	12
2.3	Les transformateurs de second rang.....	13
2.4	Les activités support.....	15
2.5	Liens capitalistiques de la filière.....	17
3.	Les projets de Clusters et R&D	18
3.1	Fimalin	18
3.2	Projet LINT	18
3.3	Projet LIF.....	19

1. Eléments de cadrage

1.1 La production de lin en France et Seine-Maritime

Surfaces de lin semées en 2010 en France (en ha)

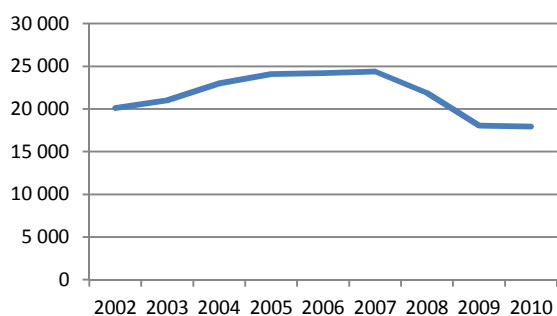


La Seine-Maritime représente 1/4 des surfaces semées de lin de l'Europe de l'Ouest et 1/3 des surfaces semées de lin françaises

Carte :  Seine-Maritime EXPANSION

Sources : CIPALIN/AGPL

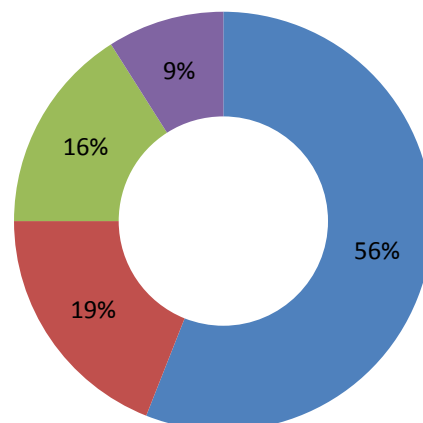
Evolution des surfaces (ha) ensemencées en lin en Seine-Maritime



Source : CIPALIN

Après avoir atteint un palier de 24 000 ha entre 2004 et 2007, les surfaces utilisées pour la culture du lin ont diminué pour revenir à leur niveau du début des années 2000.

Utilisation du lin



- Textile-habillement
- Linge de maison et de lit
- Usages techniques
- Ameublement

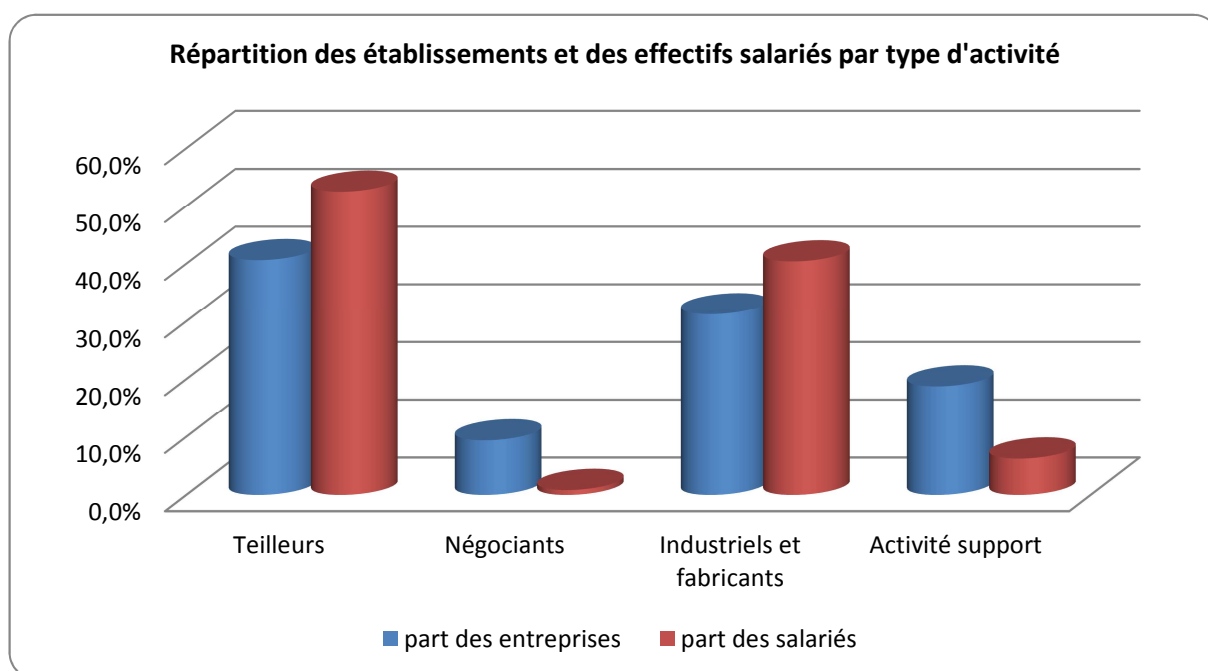
Source : ITL

1.2 Typologie des entreprises de la filière lin en Seine-Maritime

Nous nous intéressons uniquement aux entreprises ayant une activité industrielle ou de support aux entreprises de la filière. Les exploitants agricoles, les artisans purs (ex : petits producteurs locaux de textile) et les commerçants sont exclus du champ de l'étude.

Les entreprises de la filière sont classées en quatre activités : **Les teilleurs** qui réalisent la première transformation (en extrayant la fibre de la plante entière), **les plateformes de commercialisation** qui commercialisent les produits des entreprises de teillage, **les industriels de second rang** qui utilisent les fibres pour fournir des produits semi-finis à d'autres industriels qui les utiliseront pour des applications techniques et enfin les entreprises qui ont une **activité support** (conseil, fabrication de machine,...) à la filière.

1.2.1 31 établissements pour 838 salariés en 2012

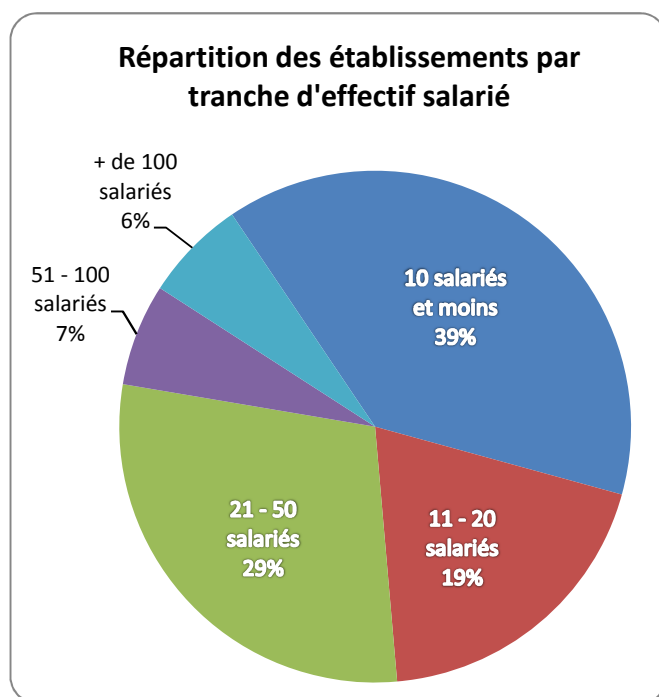


Le teillage, qui correspond à la transformation de premier rang du lin, rassemble 52,5% des salariés de la filière pour 40,6% des entreprises. L'activité compte trois des cinq plus gros employeurs de la filière : Terre de Lin (4 établissements en Seine-Maritime pour 187 salariés), Agy Lin (2 établissements pour 118 salariés) et la Linière de Bosc Nouvel (2 établissements pour 73 salariés).

Les entreprises de transformation de second rang représentent près d'un tiers des établissements de la filière. Leur poids en termes d'effectifs salariés (40,4%) est plus faible que pour l'activité de teillage, ce qui s'explique par des tailles d'entreprises globalement plus petites.

1.2.2 Une forte présence de Très Petites Entreprises

La totalité des entreprises de la filière correspondent à la définition d'une Petite et Moyenne Entreprise puisqu'aucune ne dépasse 250 salariés. Mais 60% des établissements rentrent dans la sous-catégorie des Très Petites Entreprises (moins de 20 salariés) et 40% des établissements ont 10 salariés ou moins.



Seule l'entreprise Linex Panneaux et le siège de Terre de Lin regroupent plus de 100 salariés sur un seul site (respectivement 157 et 110 salariés). Les effectifs de la coopérative de teillage Agy Lin, troisième à plus de 100 salariés, sont répartis sur deux sites.

Les principaux établissements appartiennent aux teilleurs et aux transformateurs de 2nd rang. Les activités de négoce et les activités support regroupent quant à elles, les plus petites entités. La plus importante, Dehondt

Technologies, emploie 19 salariés. Beaucoup de ces entreprises sont des activités externalisés par d'autres entreprises de la filière et ne possèdent que très peu de salariés ou ont du personnel mis à disposition.

1.2.3 Une filière ancienne mais restructurées dans les années 90-2000

La filière lin telle qu'elle est organisée aujourd'hui est récente puisque plus de 40% des entreprises ont été créées ou restructurées après 2000. Certaines sont le fruit de regroupement ou d'acquisition, d'autres n'ont que quelques années d'existence. Ces changements récents dans la filière sont liés à plusieurs éléments : la baisse des exportations liée à une saturation du marché chinois et à l'arrivée de la crise ont fait chuter les surfaces cultivées.

Ces éléments conjoncturels ont poussé les industriels de la première transformation à se structurer pour enrayer le phénomène. Les coopératives Terre de Lin et Agy Lin se sont créées respectivement en 2000 et 2006 suite au regroupement de plusieurs coopératives et pour mutualiser notamment la partie commercialisation en s'appuyant sur leur filiale : Com Lin pour Agy lin et Tex Nord pour Terre de Lin. Cette dernière possède également, depuis 2008, une filiale spécialisée dans la R&D avec Innov'lin.

Le Teilleur privé Linière de Bosc Nouvel s'est, lui, rapproché en 2005, de la société de teillage Vandecandelaere (Calvados), pour former le numéro deux européen. En revanche, depuis 2012, Vivalin, la plate-forme de commercialisation à l'international a été réintégrée au sein de la structure.

Le textile est la plus ancienne activité industrielle de second rang sur le territoire Seine-Maritime avec des entreprises telles que Deren et Cie (1924) et Tissage Ronchay-Lardans (1949) qui utilise le lin comme une de leur matière première. Ce n'est que plus récemment que les industriels se sont tournés vers les utilisations techniques du lin.

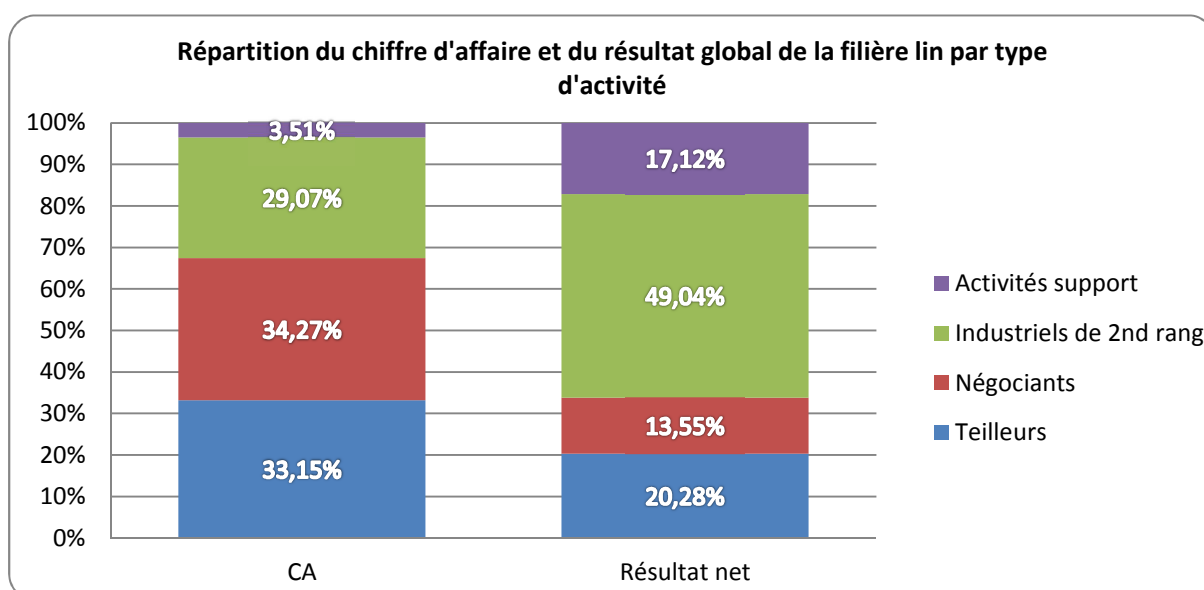
De par ses propriétés, le lin bénéficie également indirectement des nouvelles exigences liées au développement durable. C'est dans ce contexte que sont nés, en 2009, Eco-Technilin (utilisation de fibres naturelles pour l'automobile, le bâtiment, l'industrie,...), suite au rachat par le groupe anglais Driftwell de techni-lin, ancienne filiale d'Agy Lin, ou encore Cematerre (matériau de construction intégrant de la fibre de lin).

Parmi les activités support, le groupe Dehondt, spécialiste des machines agricoles a su également se diversifier en se tournant vers le lin technique au travers de deux filiales : Helps Conseil (R&D) créée en 1999 et Linum (culture) créée en 2005.

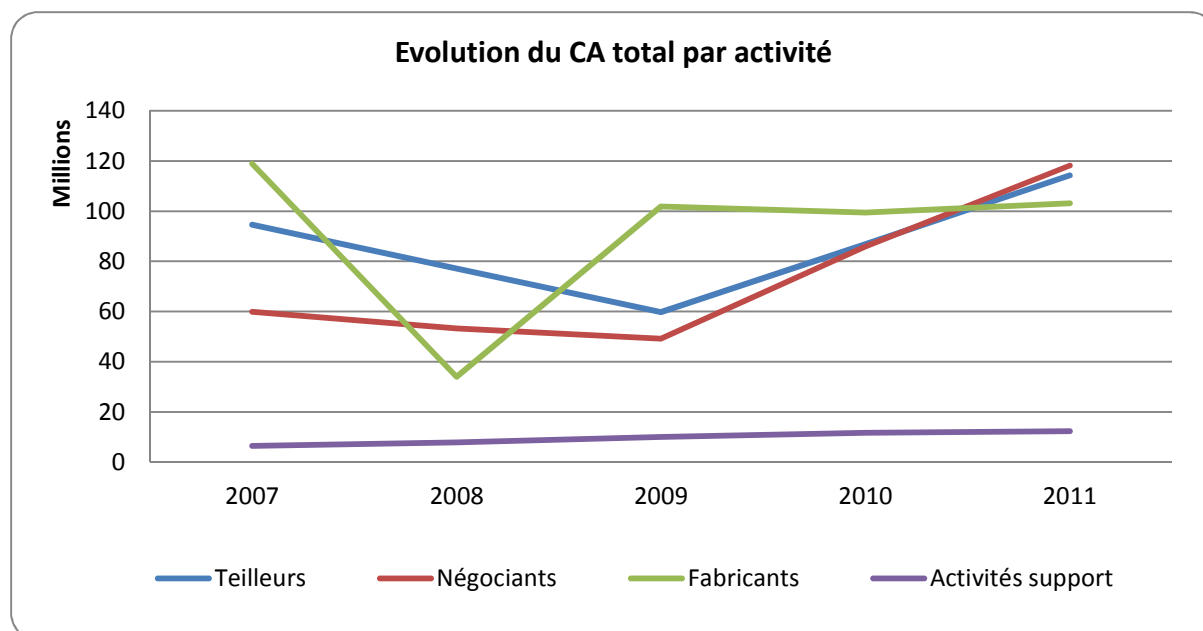
Malgré les différents mouvements de la filière ces dernières années, celle-ci bénéficie toujours d'un ancrage très local puisque seules deux entreprises appartiennent à des groupes étrangers : Textilin (groupe Hollandais Van de Bilt) et Eco-Technilin (groupe anglais Driftwell).

1.2.4 Un chiffre d'affaires total estimé de 345 millions d'euros

La filière représente un chiffre d'affaire global de 355M€ réparti de manière assez équilibré entre les teilleurs (32% du CA de la filière) les négociants (33%) et les industriels de second rang (29%). Les activités support ne représentent que 3,2% du chiffre d'affaire global.



Les plus grosses entreprises de teillage passent par des filiales dédiées à la commercialisation pour vendre leurs produits. Les deux principaux négociants en termes de chiffre d'affaire sont Tex Nord (62 315 234 € en 2011), filiale de commercialisation de Terre de lin et le groupement Com lin (55 161 505 € en 2011), administré par Terre de lin, Agy Lin et le teillage du Plateau de Neubourg (Eure).



L'évolution du chiffre d'affaire par secteur d'activité montre que la filière a subi, comme toute l'économie la crise de 2007 mais a su revenir au niveau d'avant crise assez rapidement. Assez logiquement les teilleurs et les négociants suivent la même courbe puisque les seconds sont directement liés à l'activité des premiers. Depuis 2009, le chiffre d'affaire des teilleurs et négociants est en constante augmentation. Ce sont finalement les industriels de second rang qui ont subi la crise le plus lourdement. Après être revenus à leur niveau le plus proche d'avant crise, celui-ci s'est stabilisé.

1.2.5 L'exportation, principal moteur des teilleurs

Les deux principaux négociants réalisent la totalité de leur chiffre d'affaires à l'export. La délocalisation massive des peigneurs, filateurs, tisseurs et tricoteurs en Chine fait de ce pays le principal client de la filière au niveau des transformateurs de premier rang. 70% des exportations en direction de la Chine proviennent de France. La principale concurrence vient de Belgique (24%) puis loin derrière, des Pays-Bas (5%) et d'Egypte (1%). La Chine importe le lin pour une utilisation quasi-exclusivement textile.

Par exemple, Tex Nord, la filiale de Terre de Lin pour la commercialisation, exporte à 60% en Chine, 30% en Europe et 10 % dans le reste du monde. Le lin teillé est destiné aux filatures chinoises et européennes. Le lin peigné est, lui, commercialisé essentiellement aux filatures européenne.

Parmi les activités industrielles de seconde transformation, l'industrie textile est celle qui exporte le moins. Tandis que des entreprises telles que Linex Panneaux (panneaux agglomérés) et Eco-Technilin réalisent respectivement 80% (40% en direction de la Grande-Bretagne) et 70% de leur chiffre d'affaire à l'export. A l'inverse des teilleurs, les pays à l'exportation sont plus diversifiés et l'Europe est le principal marché.

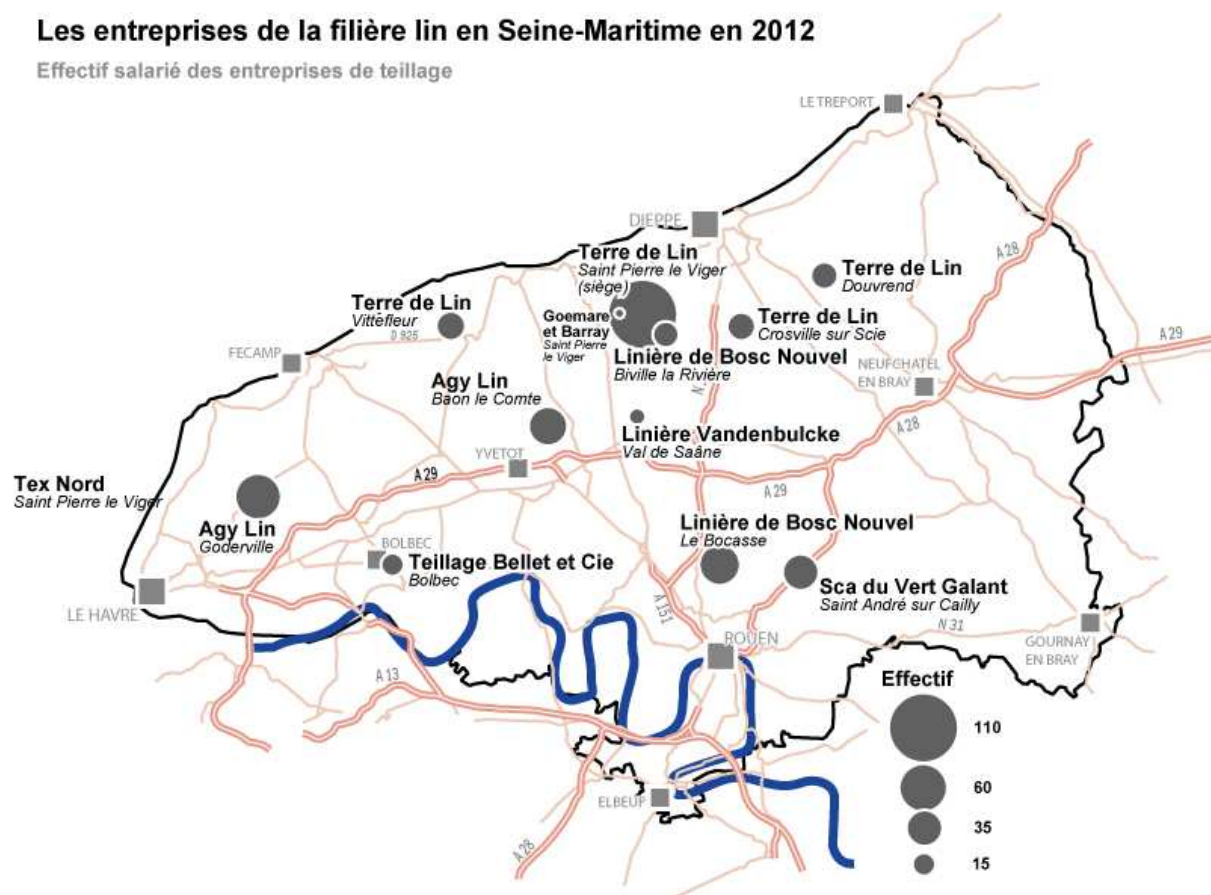
Les entreprises qui viennent en support à la filière ont pour la plupart une activité très localisée géographiquement et donc n'exportent pas. Seul Dehondt Technologies (leader mondial de l'enroulage des fibres longues) fait face à peu de concurrence sur son activité et réalise donc un chiffre d'affaire à l'export très important à hauteur de 96%. Sa production est de l'ordre de 150 machines/an et va en direction du petit nombre de pays qui produisent du lin : France, Belgique, Pays Bas, Russie, Biélorussie, Pologne, Chili et Chine.

2. Les entreprises par activité

2.1 Les tailleurs

Les entreprises de la filière lin en Seine-Maritime en 2012

Effectif salarié des entreprises de teillage



7 entreprises
441 salariés
114 M€ de CA total estimé

L'activité de teillage est fortement représentée en Seine-Maritime. Le département regroupe à lui seul un tiers des tailleurs français. Le regroupement au début des années 2000, d'une grande partie des unités de teillage a fait émerger deux grandes coopératives : Agy Lin et Terre de Lin. Aujourd'hui, les tailleurs sont répartis autour de trois coopératives agricoles et quatre sociétés privées.

La principale coopérative, **Terre de Lin** est née, en 2000, du regroupement de la coopérative Fontaine Cany avec les coopératives de Douvrend, Crosville-sur-Scie et Routot (dans l'Eure). Ainsi, la structure est devenue le leader mondial en termes de production en volume du lin avec 8 300 ha cultivés et 16 000 tonnes de lin teillé.

La Seine-Maritime accueille également le numéro deux mondial suite au rapprochement du teilleur privé **Linière de Bosc Nouvel** avec la Linière Vandecandelaere dans le Calvados, en 2005. La restructuration de la filière a connu un dernier mouvement en 2006 lorsque la Centrale linière

Cauchoise et la coopérative de teillage de lin de la région de Goderville ont fusionné pour former la coopérative **Agy Lin**.

Les tailleurs se sont également rapprochés des industriels de la seconde transformation soit par des projets de R&D communes tels que FIMALIN pour Terre de Lin ou le projet LINT pour la Linière de Bosc Nouvel, soit en investissant dans ces entreprises telle que **La coopérative de teillage du vert** qui est devenu en 2009 actionnaire de Natur'lin (Oise), spécialiste en isolation thermique.

Tableau récapitulatif de l'ensemble des tailleurs en Seine-Maritime :

Raison Sociale	Commune	Dirigeant	Année création	Effectif salarié	CA / résultat net (en K€)
AGY Lin	Yvetot	Gabriel BERNARD	2006	118	<u>2011</u> : 23 119 / 495 <u>2010</u> : 18 730 / 515
Goemare et Barry	St-Pierre-le-Viger	Sébastien VANDENBULCKE	2010	1	<u>2011</u> : 446 / 7 <u>2010</u> : 377 / - 11
Linière de Bosc Nouvel	Clères	Marc DEPESTELE	1949	76	30 000 (CA estimé)
Linière Vandenbulcke	Val-de-Saône	Pascal VANDENBULCKE	1954	9	<u>2011</u> : 203 / 37 <u>2010</u> : 90/ 33
SCA du Vert Galant	St-André-Sur-Cailly	Jean-Claude LAMBERT	1900	34	<u>2011</u> : 7 016 / 423 <u>2010</u> : 6 864 / 238
Teillage Bellet Et Compagnie	Bolbec	Franck BELLET	1957	16	<u>2011</u> : 4 978 / 49 <u>2010</u> : 4 803 / 116
Terre de Lin	St-Pierre-Le-Viger	Alain BLOSSEVILLE	2000	187	<u>2011</u> : 48 443 / - <u>2010</u> : 35 917 / 675

2.2 Les négociants

Les entreprises de la filière lin en Seine-Maritime en 2012

Effectif salarié des entreprises de négoce



3 entreprises
7 salariés
118 M€ CA total estimé

Les plus gros tailleurs ont externalisé une partie de leur activité en créant des filiales pour leurs plateformes de commercialisation. Ainsi la commercialisation des produits teillés par Terre de lin est gérée par la société **Tex Nord**. La coopérative Agy Lin s'appuie sur **Com Lin**, administré également par Terre de lin et le teillage du Plateau de Neubourg (Eure). A l'inverse le teilleur privé Linière de Bosc Nouvel a choisi de réintégrer à sa structure l'activité commerciale supprimant sa filiale chargée de la commercialisation à l'international, **Vivalin**. Un troisième négociant est présent sur le territoire seino-marin avec **Textilin**, filiale du groupe hollandais Van de Bilt.

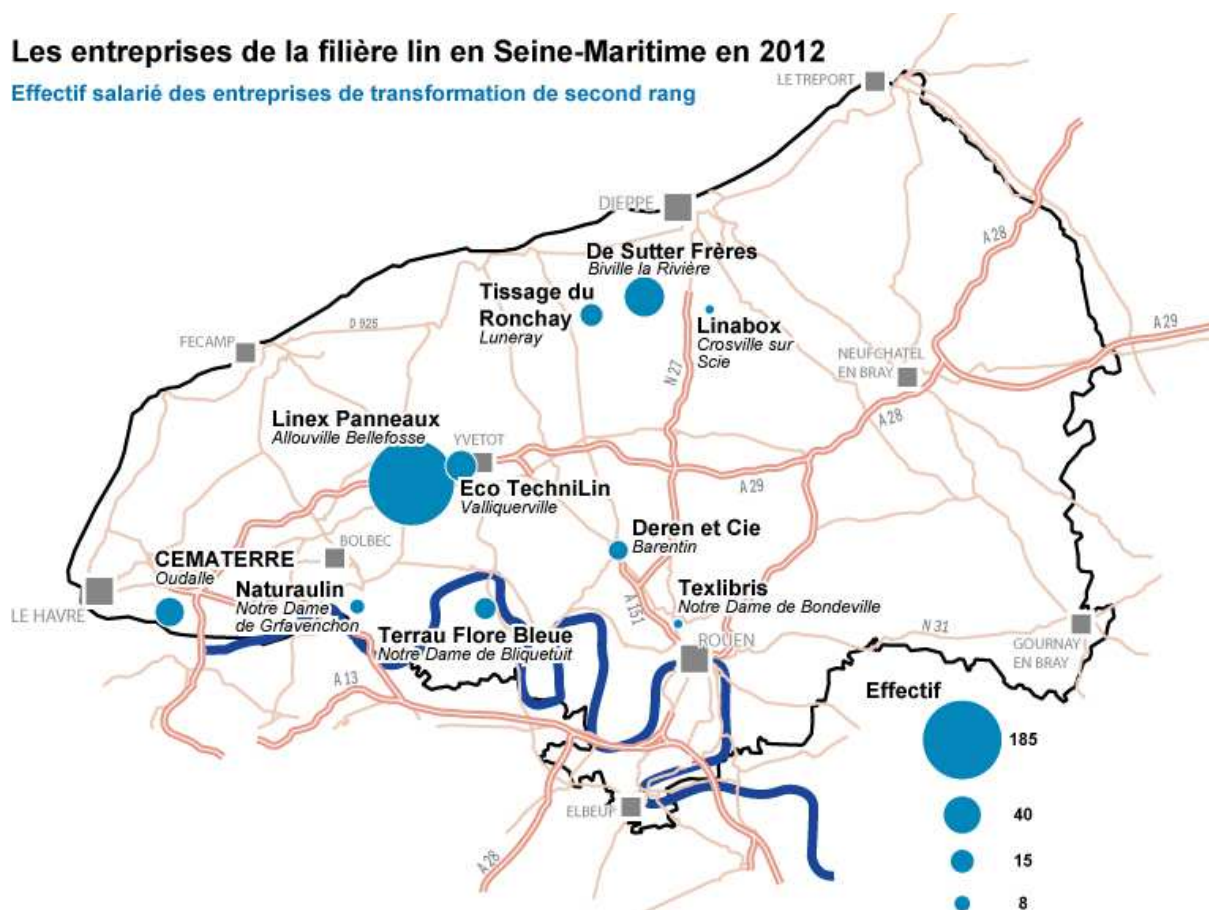
Tableau récapitulatif des négociants en Seine-Maritime :

Raison Sociale	Commune	Dirigeant	Année création	Effectif salarié	CA / Résultat net (en K€)
Com Lin	Saint-Pierre-Le-Viger	Gabriel BERNARD	1995	1	<u>2011</u> : 55 162 / 2 <u>2010</u> : 46 658 / 1
Tex Nord	Saint-Pierre-Le-Viger	Jean-Marc HEMERYCK	1994	4	<u>2011</u> : 62 315 / 931 <u>2010</u> : 38 919 / 833
Textilin	Yébleron	Marc Arthur VAN DE BILT	2003	2	<u>2011</u> : 710 / - 10 <u>2010</u> : 392 / -49

2.3 Les transformateurs de second rang

Les entreprises de la filière lin en Seine-Maritime en 2012

Effectif salarié des entreprises de transformation de second rang



10 entreprises
341 salariés
100 M€ CA total estimé

La part de l'activité imputable au lin est variable selon la diversification de l'entreprise mais également le cours du marché du lin qui peut inciter les entrepreneurs à se tourner vers d'autres matériaux de substitution. Aujourd'hui le principal problème pour les industriels utilisant le lin, notamment technique, est son prix.

Toutes les entreprises n'ont pas la même utilisation du lin dans leur activité. En Seine-Maritime, les industriels utilisent la fibre du lin à des fins textile ou technique et les ans de lins (déchets de l'activité de teillage).

Quatre entreprises de l'industrie textile utilisent le lin. Mais pour ces entreprises les confections en lin ne représentent généralement qu'une partie de leur activité. Seule **Naturaulin**, entreprise d'insertion, n'utilise que du lin pour son activité textile. Mais elle possède également une activité Environnement / espace vert. Pour les entreprises **Deren et Cie** (linge pour professionnels), **Tissage du Ronchay-Lardans** (confection en jute, lin,...) et **Texlibris** (matière pour couverture pour la reliure), le lin n'est pas la matière première principale.

Le lin est utilisé à des fins techniques notamment pour sa légèreté et ses propriétés isolantes. Aujourd'hui, deux entreprises utilisent la fibre de lin dans leur process industriel. **Eco-Technilin** qui est spécialisé dans la fourniture de matériaux non-tissés pour l'industrie automobile notamment et **Cematerre**, qui a conçu un matériau de construction à base de terre, de chaux et de fibres de lin. Toutefois, pour que le matériau puisse s'exporter facilement à l'international et s'adapter aux ressources de chaque territoire, Cematerre tente de se décliner avec des fibres de chanvre, de coco ou de bambou.

Des entreprises telles que **De Sutter Frères** et **Linex Panneaux** utilisent non pas la fibre mais les anas de lin pour fabriquer respectivement des panneaux d'isolation et des plans de travail pour la cuisine. Les déchets du teillage sont également utilisés pour fabriquer de la litière pour chevaux (**Linabox**, filiale de Terre de Lin) et du terreau (**Terreau Flore Bleue**)

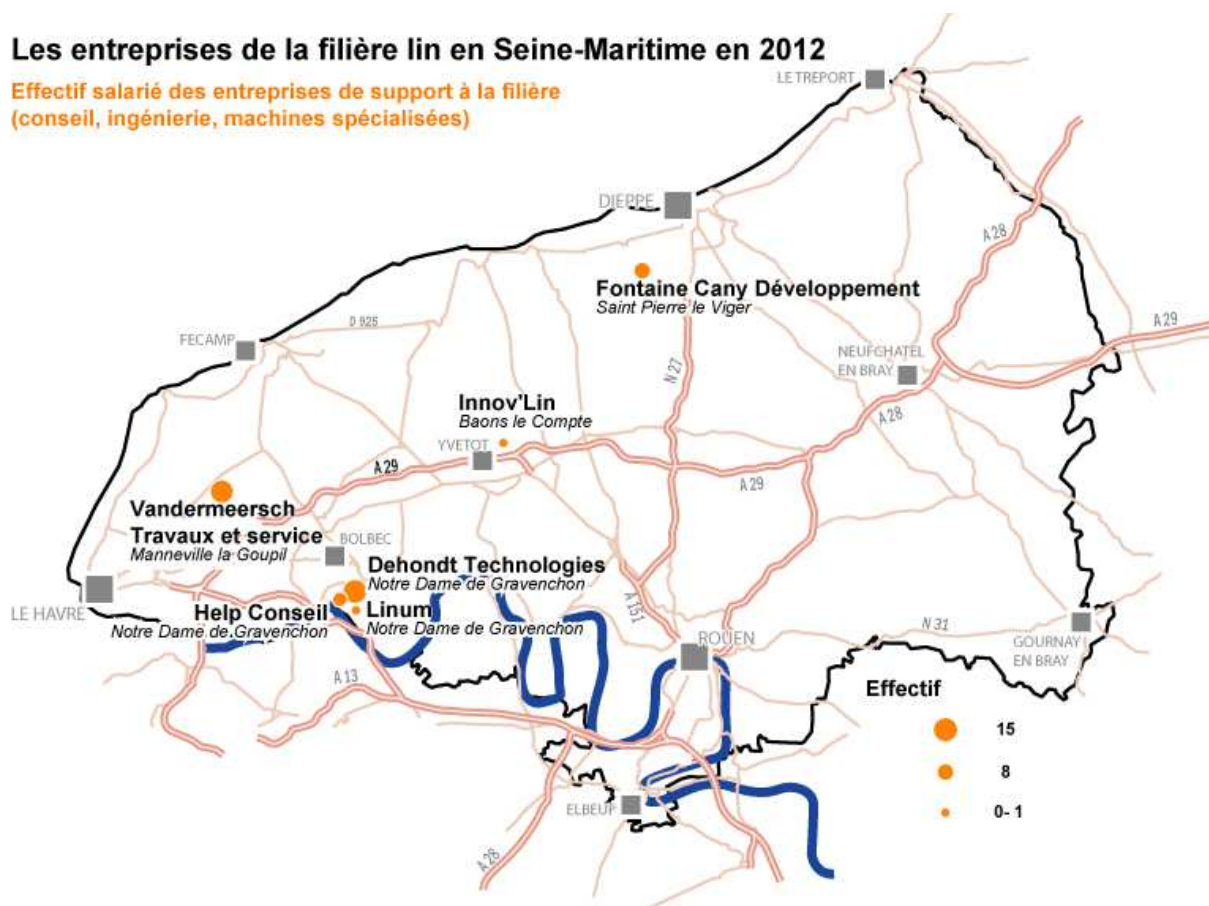
Tableau récapitulatif des Transformateurs de second rang en Seine-Maritime :

Raison Sociale	Commune	Dirigeant	Année création	Activité	Effectif salarié	CA / Résultat net (en K€)
Cematerre	Oudalle	Alain LEFEBVRE	2009	Matériau de construction	30	<u>2011</u> : 0 / - <u>2010</u> : -32 / -
De Sutter Frères	Biville-La-Rivière	Vincent DE SUTTER	1963	Fab. de panneaux	42	15 000 (CA annuel moyen)
Deren et Compagnie	Barentin	Daniel DEREN	1924	tissage	15	<u>2010</u> : 5 852 / 319 <u>2009</u> : 5 103 / 177
Eco-Technilin	Valliquerville	Douglas SPINNEY	1999	fourniture de ppts non tissés	31	<u>2011</u> : 5 400
Linabox	Crosville-Sur-Scie	Antoine LECOSSAIS	1998	Litière pour chevaux	0	<u>2011</u> : 1 120 / 7 <u>2010</u> : 1 105 / - 16
Linex Panneaux	Allouville-Bellefosse	Laurent DE SUTTER	1986	Fab. de panneaux isolants	157	<u>2010</u> : 66 641 / 1 192 <u>2008</u> : 72 425 / - 5 470
Naturaulin	Notre-Dame-de-Gravenchon	Mireille LEGENDRE	2008	Confection en lin	5	<u>2011</u> : 296 442
Terreau Flore Bleue	Notre-Dame-de-Bliquetuit	Vincent PRECAUSTA	1984	Fab. de terreau	14	<u>2010</u> : 2 970 / 162 <u>2009</u> : 2 764 / 160
Texlibris	Notre-Dame-De-Bondeville	Francis MACRONS	2001	Fab. de matière de couverture	3	<u>2010</u> : 1 516 / -28 <u>2009</u> : 1 193 / -104
Tissage du Ronchay Lardans	Luneray	Etienne LARDANS	1949	Tissage	16	<u>2011</u> : 1 383 / 81 <u>2010</u> : 1 402 / - 119

2.4 Les activités support

Les entreprises de la filière lin en Seine-Maritime en 2012

Effectif salarié des entreprises de support à la filière
(conseil, ingénierie, machines spécialisées)



6 entreprises
52 salariés
1,3 M€ CA total estimé

Le groupe Dehondt, spécialiste de la fabrication de matériel agricole pour le lin est le principal acteur venant en soutien des activités de la filière industrielle du lin sans avoir pour activité première la transformation du lin. Le groupe Dehondt compte trois entités : **Dehondt Technologies** (créé en 1953, fabrication de machines industrielles pour la transformation et le conditionnement du lin) qui constitue le cœur de métier du groupe, **Help Conseils** (créé en 1994, bureau d'étude, de Recherche-Innovation-Développement spécialisé en machine industriel) et **LINUM** (créé en 2005, culture, transformation, commercialisation de fibres végétales sur lot « pilote »). Ces deux dernières filiales ont été créées dans l'objectif de diversifier l'activité du groupe avec les nouvelles applications émergentes du lin technique (matériaux composites).

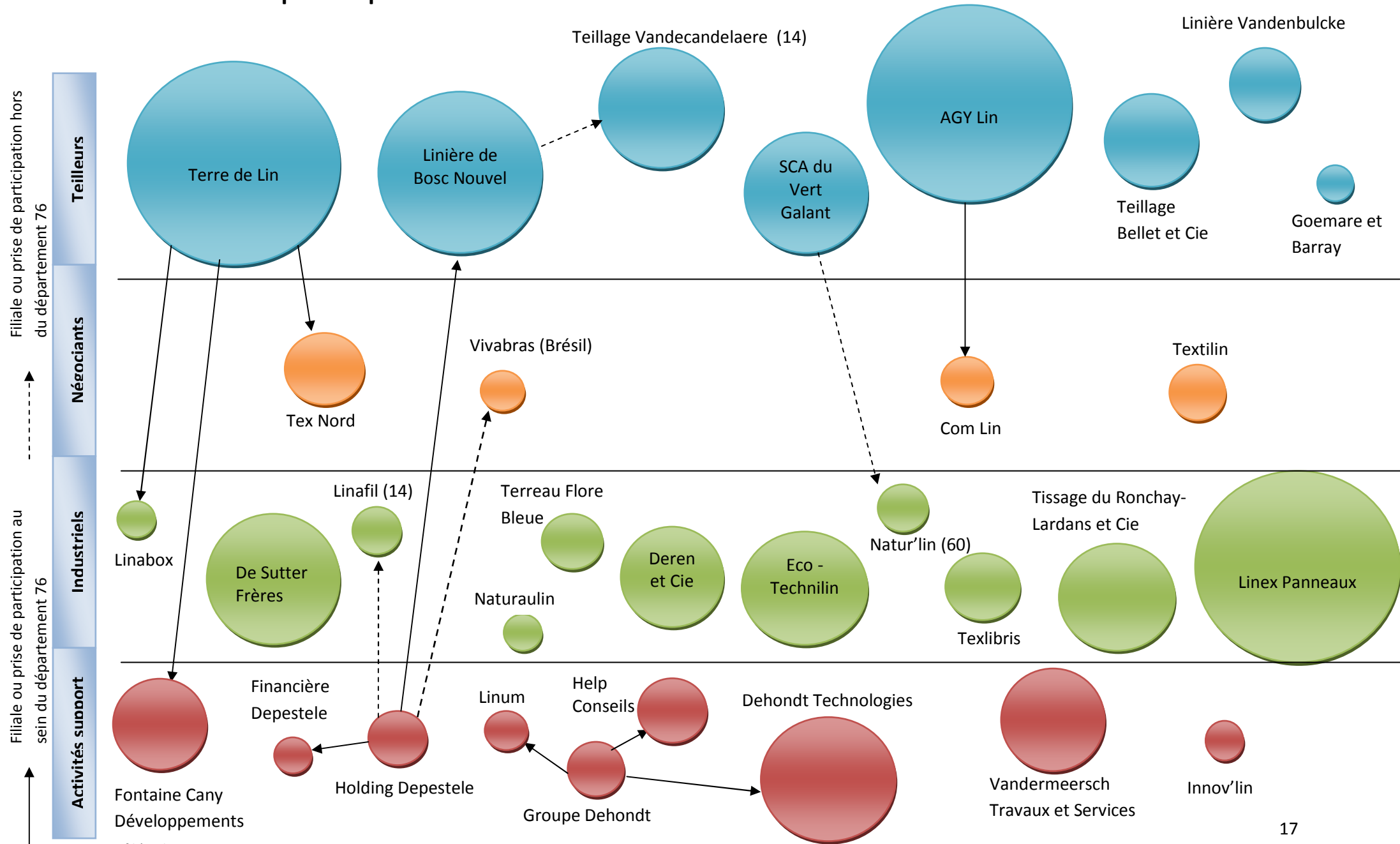
Terre de lin possède également deux autres filiales, en plus de celles consacrées à la commercialisation et à la fabrication de litière pour chevaux: **Fontaine Cany Développement** (tourisme industriel) et **Innov'lin** (R&D).

Enfin, l'entreprise **Vandermeersch Travaux et Service** (créée en 2006) est spécialisée dans les travaux agricoles. Le lin est l'activité principale de la société et représente 30% du chiffre d'affaire.

Tableau récapitulatif des activités support en Seine-Maritime :

Raison Sociale	Commune	Dirigeant	Année création	Activité	Effectif salarié	CA / Résultat net (en K€)
Dehondt Technologies	Notre-Dame-De-Gravenchon	Guillaume et Guy DEHONDT	1953	Machines agricoles	19	<u>2010</u> : 7 639 / 606 <u>2009</u> : 5 983 / 3 799
Fontaine-Cany développement	Saint-Pierre-Le-Viger	Jean-Marc HEMERYCK	1995	Tourisme Industriel	9	<u>2011</u> : 654 / 425 <u>2010</u> : 541 / - 258
Innov'lin	Baos-le-Comte	Patrick VANDERMEERSCH	2008	R&D	0	<u>2011</u> : 93 / 64 <u>2010</u> : 123 / -151
Linum	Notre-Dame-De-Gravenchon	Guillaume et Guy DEHONDT	2005	culture, transformation, commercialisation	/	/
Vandermeersch Travaux Et Service	Goderville	Patrick VANDERMEERSCH	2006	Travaux agricoles	16	<u>2011</u> : 2 522 / 78 <u>2010</u> : 2 219 / 61
Help Conseils	Notre-Dame-De-Gravenchon	Guillaume et Guy DEHONDT	1999	R&D	8	<u>2010</u> : 1 128 / 128 <u>2009</u> : 128 / 788

2.5 Liens capitalistiques de la filière



3. Les projets de Clusters et R&D

3.1 Fimalin

Présentation

Créé dans le but de fédérer l'ensemble des acteurs de la filière « lin technique », Fimalin (Fibres Matériaux Lin) est dédié au développement de produits éco-conçus intégrant des fibres de lin. Fimalin est le seul projet vraiment construit dans une logique de cluster. Son siège social est localisé sur le site de l'Institut Technique du Lin.

Les acteurs

- Groupe Dehondt (à l'initiative du projet) (76)
- Arkema (27)
- Clextral (42)
- Dedienne Multiplasturgy Group (27)
- Terre de Lin (14-27-76)
- Institut Technique du Lin (27)

Les objectifs

En amont des projets de R&D pour développer la fibre de lin comme fibre composite pour un large spectre d'applications (automobile, bâtiment, nautisme, sports et loisirs,...), l'objectif de Fimalin est également de mettre en œuvre des variétés de lin dédiées et une méthode de production de fibre différente de celle mise en œuvre dans la filière textile pour ne plus dépendre des conditions de marché du lin textile (ex : fixation des prix, surface récoltées,...).

3.2 Projet LINT

Présentation

Avec l'appui du pôle de compétitivité Mov'eo et de la Région Basse-Normandie, le projet LINT a pour but de valoriser l'utilisation de la fibre de lin et a permis la création d'un centre exploratoire de R&D et applications industrielles du lin au sein du Teillage Vandecandelaere.

Les acteurs

- Teillage Vandecandelaere, groupe Depestele (à l'initiative du projet) (14)
- Acome (50)
- OCI (14)

- CNRT Matériaux (14)
- Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon (61)
- Université du Havre (76)
- Université de Bretagne Sud
- Université de Rouen (76)

Les objectifs

L'objectif est de rendre la fibre de lin utilisable industriellement en optimisant son coût, sa qualité et ses performances et en élaborant des solutions adaptées à plusieurs marchés prioritaires (automobile, aéronautique, nautisme, équipements sportifs, B-TP, etc.). Le projet étudiera comment assurer la production de fibres de lin aux caractéristiques maîtrisées et réaliser des semi-produits avec ces fibres en utilisant des procédés respectueux de l'environnement.

3.3 Projet LIF

Présentation

Le pôle de compétitivité IAR (Industrie et Agro-Ressources), implanté en Picardie, en partenariat avec OSEO, a développé un projet de R&D autour du lin pour apporter des solutions à la filière textile dont l'utilisation des fibres s'oriente progressivement vers des applications hors textile.

Les acteurs

- LINEA sélection (60)
- Lasalle BEAUVAIS (60)
- CALIRA (80)
- Lin 2000 (60)
- LABOULET Semences (80)
- CRITT Polymères (60)
- UTC Compiègne (60)

Les objectifs

Le projet développé doit permettre d'apporter aux agriculteurs des variétés de lin adaptées aux nouvelles techniques de transformations pour permettre de mettre en place des cultures dédiées et limiter le risque d'approvisionnement industriel. Il s'agit également de développer de nouvelles technologies d'extraction de fibre de paille de lin et d'optimiser les propriétés techniques de ces fibres pour qu'elles répondent aux cahiers des charges industriels.



BP 204 76206 DIEPPE Cedex
Tel: 02 35 82 20 20
Web: www.sme76.fr
Contact: paul.laffitau@sme76.fr